

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: PERFECT-DISINFECT

Code: H100070

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées /

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TELEPHONE: +32 (0)9 282 43 61
TELEFAX: +32 (0)9 337 04 96
SITE INTERNET: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008

| | |
|-----------------|------|
| Flam. Aerosol 1 | H222 |
| | H229 |
| Eye Irrit. 2 | H319 |
| STOT SE 3 | H336 |

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes:



Mention d'avertissement: Danger.

Mentions de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

Conseils de prudence:

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Contient: Alcool isopropylique

2.3 Autres dangers

Aucun.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom | % | Identification du produit | Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] | Informations supplémentaires |
|----------------------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Éthanol | ≤ 80% | N° CAS: 64-17-5 N° EINECS: 200-578-6 N° d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 | H319 >50% |
| Alcool isopropylique | ≤ 30% | N° CAS: 67-63-0 N° EINECS: 200-661-7 N° d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 | |

Le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section figure à la section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Premiers secours après contact avec la peau: Rincer à l'eau.

Premiers secours après contact avec les yeux: Rincer d'abord avec beaucoup d'eau puis consulter un médecin si nécessaire.

Premiers secours après ingestion: Rincer d'abord avec beaucoup d'eau, consulter un médecin si nécessaire.

Premiers secours après inhalation: En cas d'inconfort sévère ou persistant: déplacer à l'air frais et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau: Rougeur, douleur.

Symptômes/effets après contact avec les yeux: Rougeur, douleur, vision brouillée.

Symptômes/effets après ingestion: Diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements.

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

Symptômes/effets après inhalation: Mal de gorge, toux, souffle court, céphalée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucun.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction
CO₂, mousse, poudre, eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers
Produits extincteurs à éviter: Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé, à l'abri du gel et aéré. Tenir à l'écart des produits incompatibles pendant le stockage. Pour plus d'informations, voir la section 10.5

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
/

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs limites d'exposition sont connues. éthanol 1907 mg/m³, Alcool isopropylique 424 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire: Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur.



Protection des yeux: Gardez une bouteille de douche oculaire contenant de l'eau propre à portée de main. Utilisez des lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166). Portez un écran facial complet et une combinaison de protection en cas de problèmes de traitement exceptionnels.



Autre protection: Utiliser des vêtements de protection imperméables et résistants à ce produit. Le choix de composants spécifiques tels que masque facial, gants, bottes, tablier ou combinaison complète dépend du travail à effectuer.



Contrôles environnementaux: Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant des mesures de contrôle appropriées afin de prévenir ou de limiter les émissions. Pour plus d'informations, consulter les sections 6 et 13.

Contrôles techniques: Le niveau de protection et les types de contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles. Une ventilation adéquate doit être assurée afin que les limites d'exposition ne soient pas dépassées. Pour plus d'informations, consulter la section 7.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Aspect, 20°C: | Liquide. |
| Couleur: | Incolore. |
| Odeur: | Caractéristique |
| Point de fusion/trajet de fusion: | / |
| Point d'ébullition/trajet d'ébullition: | 78°C – 82°C |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Sans objet. |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %): | / |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %): | / |
| Point d'éclair: | 11°C |

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

| | |
|----------------------------------------|-----------------------|
| Température d'auto-inflammabilité: | / |
| Température de décomposition: | / |
| pH: | / |
| pH 1% dilué dans l'eau: | / |
| Viscosité cinématique, 40°C: | 1 mm ² /s |
| Solubilité dans l'eau: | Complètement soluble. |
| Coefficient de partage n- octanol/eau: | Sans objet. |
| Pression de vapeur, 20°C: | / |
| Densité relative, 20°C: | 0,8000 kg/l |
| Densité de vapeur: | Sans objet. |
| Caractéristiques des particules: | / |

9.2 Autres informations

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Viscosité dynamique, 20°C: | 1 mPa.s |
| Épreuve de combustion entretenue: | / |
| Taux d'évaporation (n-BuAc=1): | 2,000 |
| Composé organique volatil (COV): | 100,00 % |
| Composé organique volatil (COV): | 800,000 g/l |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Eviter des températures extrêmement élevées ou basses.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4 Conditions à éviter

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une températures supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles

Aucun.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

Toxicité aiguë calculée, ETA orale: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée: > 2.000 mg/kg

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

| | |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| éthanol | DL50 orale, rat: $\geq 5\ 000$ mg/kg DL50 cutanée, lapin: $\geq 5\ 000$ mg/kg CL50, inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l |
| Alcool isopropylique | DL50 orale, rat: $\geq 5\ 000$ mg/kg DL50 cutanée, lapin: $\geq 5\ 000$ mg/kg CL50, inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l |

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2, H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

Cancérogénicité: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

Toxicité pour la reproduction: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique: STOT SE 3, H336:
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

Danger par aspiration: Non classé selon la méthode de calcul CLP.

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune information complémentaire disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

| | |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| éthanol | CL50 (Poisson): 13000 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (96h) CE50 (Daphnies): 12340 mg/L (48h) CE50 (Algues): 275 mg/L (Chlorella vulgaris) (72h) |
| Alcool isopropylique | CL50 (Poisson): 10000 mg/L CE50 (Daphnies): > 10000 mg/L (24h) |

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information complémentaire disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

| Données supplémentaires | |
|-------------------------|----------------|
| éthanol | Log Pow: -0,35 |
| Alcool isopropylique | Low Pow: 0.05 |

12.4 Mobilité dans le sol

Classe de pollutions des eaux, WGK (AwSV): 1

Solubilité dans l'eau: Complètement soluble.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information complémentaire disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

Aucune information complémentaires disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information complémentaires disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le produit peut être rejeté aux concentrations d'utilisation indiquées au paragraphe 1.2, si nécessaire, après neutralisation à pH 7. Toutes les mesures restrictives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

UN 1950 Aérosols, inflammables, 5F, (D)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe(s): 5F

Numéro d'identification du danger: Non applicable.



14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas dangereux pour l'environnement.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Caractéristiques de danger: Risque d'incendie. Risque d'explosion. Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Indications supplémentaires: Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses. Empêcher les fuites des matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Fiche de données de sécurité conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878

Date de révision: 24/11/2022

PERFECT-DISINFECT

15. INFORMATIONS RELATIVE À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de pollution des eaux, WGK (AwSV): 1

Composé organique volatil (COV): 100,00%

Composé organique volatil (COV): 800,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: /

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.

ATE: Estimation de la toxicité aiguë.

BCF: Facteur de bioconcentration.

CAS: Chemical Abstracts Service.

CLP: Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage.

EINECS: Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

Nr.: Numéro.

PTB: Persistant, toxique et bioaccumulable.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

vPvB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.

WGK: Classe de pollution des eaux.

WGK 1: Peu dangereux pour l'eau.

WGK 2: Dangereux pour l'eau.

WGK 3: Extrêmement dangereux pour l'eau.

Significations des phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité:

H222 Flam. Aerosol 1: Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Flam. Liq. 2: Liquide et vapeurs très inflammables.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 STOT SE 3: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Méthode de calcul CLP: Méthode de calcul.

LE REJET DE LA RESPONSABILITE. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.